Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

TECHNOPOL
81 rue Réaumur – 75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

ASSOCIATION TECHNOPOL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Au Président De l'association **TECHNOPOL**

I -Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **TECHNOPOL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points exposés dans la note IV-4-8 de l'annexe des comptes relatifs aux événements postérieurs à la clôture.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

L.-F. Timar-Schubert

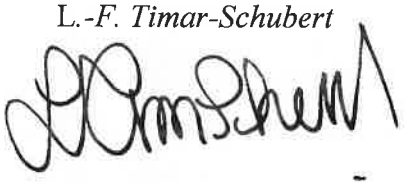

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

TECHNOPOL
Association Loi 1901

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée Générale d'approbation des comptes
pour l'exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale de l'Association Technopol

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions donc j'ai été avisées ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

.

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé
Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Paris, le 30 Avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert

GMBA Seleco
WALTER ALLINIAL
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

TECHNOPOL

ASSOCIATION loi 1901

81 rue Réaumur
75002 Paris

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2020

GMBA SELECO

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 5 rue Lespagnol - 75020 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : +33 (0)1 44 93 10 39
E-mail : paris20@gmba.fr

SARL au capital de 75 812.90 Euros - 612 007 690 RCS Paris
NAF 6920 Z - N° TVA : FR01612007690

www.gmba-allinial.com

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 275	3 489	2 786	585
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 539	2 539		
Autres immobilisations corporelles	9 651	8 085	1 565	1 176
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200
TOTAL I	**19 664**	**14 113**	**5 551**	**2 961**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 620	3 017	603	23 788
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	41 330		41 330	54 285
Valeurs mobilières de placement	153		153	153
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	102 150		102 150	25 310
Charges constatées d'avance	2 244		2 244	
TOTAL III	**149 496**	**3 017**	**146 479**	**103 535**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**169 160**	**17 130**	**152 030**	**106 496**

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif		Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
		31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres / Fonds associatifs			
Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation (sur fonds propres)			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports			
Legs et dotations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Écarts de réévaluation			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		26 839	15 322
Excédent ou déficit de l'exercice		**56 672**	**11 517**
	Situation nette	**83 511**	
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		11 093	
Provisions règlementées			
Autres fonds associatifs : suite			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			13 284
Provisions règlementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	TOTAL I	**94 605**	**40 123**
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement			
Autres ressources			
	TOTAL III		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL IV		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 758	21 543
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		32 815	40 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 852	3 923
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL V	**57 425**	**66 373**
Écarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**152 030**	**106 496**

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	4 916	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	48 380	133 038
- dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	206 369	
Subventions		358 100
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 159	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 000	4 392
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5	
Autres produits (hors cotisations)		4 945
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**271 829**	**500 475**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de machandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	109 819	315 053
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 420	1 423
Salaires et traitements	71 972	101 369
Charges sociales	18 739	35 061
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 469	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		836
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		10 000
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 247	12 881
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**207 665**	**476 622**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**64 164**	**23 852**
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24	7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**24**	**7**

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		1 811
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		**1 811**
RÉSULTAT FINANCIER	**24**	**-1 805**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**64 188**	**22 048**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	15 468	10 816
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**15 468**	**10 816**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	22 983	21 347
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**22 983**	**21 347**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-7 515**	**-10 531**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	**287 320**	**511 297**
TOTAL DES CHARGES	**230 648**	**499 781**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**56 672**	**11 517**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	3 167	9 388
TOTAL	**3 167**	**9 388**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	3 167	
TOTAL	**3 167**	

TECHNOPOL est une association créée en 1998. Elle a pour objet la défense, la valorisation, l'accompagnement, la professionnalisation et la promotion des cultures, des arts et des musiques électroniques.

L'association ne fait pas appel à la générosité du public; elle emploie deux salariés.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2020 présente un total bilan avant affectation de 152 030 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat nul.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Changement de méthode comptable

Le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif s'applique à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2020. La présentation des comptes annuels de l'entité pour 2020 a changé.

L'application de ce nouveau règlement comptable constitue un changement de méthode. La colonne n-1 des présents comptes annuels demeure sous la présentation antérieure du règlement CRC 99-01.

L'impact sur les comptes est un impact de présentation qui concernent :

- Les subventions d'investissement au passif

- Les cotisations et les dons

Par ailleurs, les principaux changements significatifs portent sur :

2.1.1 Cotisations

Le règlement ANC n°2018-06 apporte une distinction entre les cotisations sans autre contrepartie que la participation aux Assemblées Générales et les autres cotisations avec contrepartie.

Selon les statuts de l'association, "Sont membres actifs les personnes physiques ou morales qui versent une cotisation annuelle fixée chaque année par le Conseil d'Administration, et qui par leur implication dans l'association participent à son développement et à la réalisation de son objet : adhésion pleine avec droit de vote"

Au 31 décembre 2020, ces cotisations sont comptabilisés en produits (compte 756) lors de leur encaissement effectif, ces mêmes cotisations étaient comptabilisées en autres produits (compte 758) en 2019.

2.1. Contributions volontaires en nature

Le règlement ANC n°2018-06 instaure l'obligation de comptabilisation des contributions volontaires en nature avec mention des modalités de recensement, de quantification et de valorisation.
A la clôture au 31 décembre 2020, l'association a comptabilisé 3167 € de contribution volontaires représentant 312 heures de bénévolat dont elle a bénéficié, valorisées au smic horaire de 2020.

2.1.4 Appel à la générosité du public : CER CROD

L'association ne faisant pas appel à la générosité du public, l'annexe ne présente pas les tableaux prévus à l'article 432-1 du nouveau règlement, à savoir :
. un compte de résultat par origine et par destination ;
. un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public ;
. un tableau spécifique de variation des fonds propres
L'association ayant toutefois reçu des dons en 2020, sont comptabilisés en dons manuels (compte 754), ces dons étaient comptabilisés en autres produits (compte 758) en 2019.

2.2. Faits pertinents affectant les comptes.
Compte tenu de la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020, l'OMS a reconnu l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et la situation pandémique le 11 mars 2020. L'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée qui existait avant la clôture.

L'événement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art. 810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels, les comptes consolidés et les comptes et situation intermédiaires volontaires ou obligatoires établis à compter du 1er janvier 2020.

L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche ciblée.
Les impacts liés au Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat sont les suivants (à titre d'exemple et de façon non exhaustive) :

- Obtention du fonds de solidarité pour la somme de 35 K €
- Exonérations et aide au paiement de charges sociales d'un montant de 7.5 K €;

Malgré ces impacts, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Actif immobilisé
Investissements (cf tableau joint)
Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :Logiciels 3 ans

- Constructions 20 à 50 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans
- Autres 10 ans

3.2. Créances

(cf. tableau joint)
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

3.3. Fonds Propres

(cf. tableau joint)
Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2019 : 40 123 €uros
- Subvention d'investissement: (2190 €uros)
- Résultat Exercice au 31/12/2020 : 56 672 €uros
- Fonds propres au 31/12/2020 : 94 605 €uros

Les subventions d'investissement octroyées à l'entité sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

3.4. Provision pour risques et charges

(cf. tableau joint)

3.5. Contributions volontaires en nature comptabilisées

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 312 heures.

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 10.15 € de l'heure correspond à un montant de 3167 euros.

3.6. Dettes

(cf. tablcau joint)

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 2 pour l'exercice contre 2 pour l'exercice précédent

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 33 430 €

4.3. Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, nous vous informons que les cadres dirigeants de l'association (le Président et le trésorier) sont bénévoles et qu'ils ne perçoivent aucune rémunération.

4.4. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif à la clôture de l'exercice.

Le montant des engagements de départ à la retraite à réaliser de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans n'a pas été valorisé eu égard au caractère non significatif.

4.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'association de l'exercice sont de 4 050 euros.

4.6. Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont été affectées par le COVID 19 depuis le premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2021. L'entité, compte tenu du caractère persistant de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 275		3 000
TOTAL	**3 275**		**3 000**
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui			
Constructions : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	2 539		
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	8 609		1 042
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	**11 148**		**1 042**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 200		
TOTAL	**1 200**		
TOTAL GÉNÉRAL	**15 623**		**4 042**

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 275	
TOTAL			**6 275**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Constructions : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage			2 539	
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier			9 651	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			**12 190**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 200	
TOTAL			**1 200**	
TOTAL GÉNÉRAL			**19 664**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 690	799		3 489
TOTAL	**2 690**	**799**		**3 489**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 539			2 539
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 432	653		8 085
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**9 971**	**653**		**10 624**
TOTAL GÉNÉRAL	**12 661**	**1 452**		**14 113**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	10 000	3 017	10 000	3 017
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	**10 000**	**3 017**	**10 000**	**3 017**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**10 000**	**3 017**	**10 000**	**3 017**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		3 017	10 000	
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 200		1 200
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	3 620	3 620	
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	7 402	7 402	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	33 928	33 928	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 244	2 244	
TOTAL	**48 394**	**47 194**	**1 200**

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 758	20 758		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	4 166	4 166		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	25 823	25 823		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 759	1 759		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 067	1 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 852	3 852		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**57 425**	**57 425**		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 449	10 972
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	7 075	9 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**14 523**	**20 023**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Produits :	- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
	TOTAL		

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Charges :	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	2 244	
	TOTAL	2 244	

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole				3 167	3 167
TOTAL compte de résultat par origine et destination					**3 167**

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	15 322		11 517		26 839
Excédent ou déficit de l'exercice	11 517				56 672
Situation nette	**26 839**		**11 517**		**83 511**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	13 284			2 191	11 093
Provisions réglementées					
TOTAL	**40 123**		**11 517**	**2 191**	**94 605**

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	15 322		11 517		26 839
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	11 517				56 672
- dont générosité du public					
Situation nette	**26 839**		**11 517**		**38 355**
- dont générosité du public					
Dotations consomptibles					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	13 284			2 191	11 093
Provisions règlementées					
TOTAL	**40 123**		**11 517**	**2 191**	**49 449**
- dont générosité du public					

Tableau des subventions d'investissement transition

Retraitement des subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		
		Montant nominal global	Quotes-parts antérieures reconstituées (via RAN et compte 139)	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		14 000		14 000

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentations	Diminutions	
Montant nominal						
Affectées à des biens non renouvelables	14 000		14 000			14 000
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	**14 000**		**14 000**			**14 000**
Quotes-parts virées au résultat						
Affectés à des biens non renouvelables	-716		-716	-2 191		-2 907
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	**-716**		**-716**	**-2 191**		**-2 907**